

AUTO ECOLE MEYER



REGISTRE D'ACCESSIBILITE

AUTO ECOLE MEYER

RAISON SOCIALE : AUTO ECOLE MEYER

ADRESSE : 8 PLACE DES 3 ROIS

CODE POSTAL : 68130

VILLE : ALTKIRCH

TELEPHONE : 03.89.40.62.14

FAX : 03.89.25.76.70

EMAIL : autoecole.meyer@orange.fr

NOM DU REPRESENTANT DE LA PERSONNE MORALE : Mr MEYER Christophe

SIRET : 438 050 890 00013

NAF : 804A

ACTIVITE : ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE

L'ETABLISSEMENT FAIT PARTIE D'UN ERP DE 5 EME CATEGORIE

L'ERP POSSEDE QU'UN SEUL NIVEAU (pas d'étage)

SYNTHESE :

- **Accès extérieur :**

- *Pour l'accès extérieur, il n'y pas de place de stationnement prévue pour les personnes à mobilité réduite, ni dans les rues aux alentours.*
- *Une sonnette extérieure est à disposition, pour annoncer votre présence, une aide vous sera apportée si besoin est.*
- *Les deux marches d'accès au palier vous sont signalées par un contraste visuel de couleurs.*
- *La porte d'entrée étant vitrée, des marquages adhésifs attirent votre attention.*

- Accès intérieur :

- *Le bureau et la partie administrative se situent en face de l'entrée avec une place d'accueil à gauche et prévue pour un fauteuil roulant, avec une aire de manœuvre.*
- *Le sol est recouvert d'une très fine moquette, pour le déplacement d'un fauteuil roulant ou d'une personne munie d'une canne.*
- *En ce qui concerne l'éclairage des locaux, il est assuré par des spots lumineux donnant une grande clarté au bureau.*

- Accès à la salle de code :

- *Par le couloir d'une largeur 1m90 suivie d'une porte d'entrée d'une largeur utile de 0.80m, le sol est également recouvert d'une fine moquette, avec un éclairage assuré par des spots au plafond.*

- Salle de code :

- *Elle est composée de sièges individuels facilement déplaçables en coque PVC avec des pieds droits métalliques.*
- *Une place pour PMR est prévue d'une dimension de 0.80m sur 1m30, avec aire de manœuvre.*
- *Si besoin, d'autres places peuvent être mises à disposition.*
- *Le sol est aussi recouvert d'une fine moquette ainsi qu'un éclairage avec spots au plafond.*

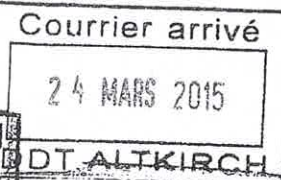
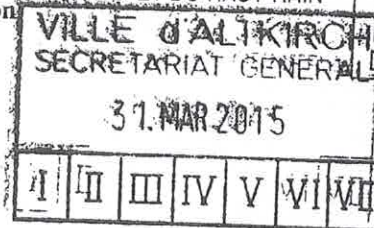
**Direction Départementale des Territoires
du Haut-Rhin**

Service Habitat & Bâtiments Durables

Bureau Accessibilité & Qualité de la Construction



PREFET DU HAUT-RHIN



Dossier n° :
2251

**Sous-commission départementale pour l'accessibilité
des personnes handicapées**

Accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite

Séance du 23 février 2015

Projet : **Mise en conformité totale aux règles d'accessibilité de l'auto-école**

Adresse des travaux : **8 place des trois rois**

68130 Altkirch

Dossier : **AT 068 004 15E 0002**

Arrondissement : **Altkirch**

Reçu le : **20/01/2015**

Dérogation : **Oui**

Service Instructeur : **DDT68/UT Altkirch**

Procès-verbal portant avis de la sous-commission départementale

Le demandeur est tenu de respecter les textes en vigueur :

Arrêté du 8 décembre 2014

Avis favorable avec prescriptions

A l'examen du dossier, la sous-commission émet un avis favorable.

La dérogation sollicitée portant sur l'inaccessibilité PMR de l'auto-école et de son sanitaire peut être accordée, au regard des contraintes techniques.

Les prescriptions suivantes seront respectées :

- les nez de marche à l'entrée ainsi que les contre-marches seront contrastées visuellement par rapport à leur environnement
- une main-courante sera mise en place côté gauche des marches.

**Le Chef du Service Habitat et
Bâtiments Durables**

Président de la séance de la SCDA

Daniel RUNSER

